



# Contribution au financement global dans la gestion efficace des aires protégées en République du Congo

Guichard BOUNGOU KIBENGA<sup>1\*</sup>, Parisse AKOUANGO<sup>2</sup>

<sup>1</sup>Laboratoire de Géomatique, École Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), Université Marien NGOUABI-Congo, Tél : (+242) 06 972 91 32, Email : [guichardbougou@yahoo.fr](mailto:guichardbougou@yahoo.fr)

<sup>2</sup>Coordonnateur cycle doctorale, École Nationale Supérieure d'Agronomie et de Foresterie (ENSAF), Université Marien NGOUABI-Congo, (+242) 066698519, Email : [parisseakouango@gmail.com](mailto:parisseakouango@gmail.com)

\*Auteur correspondant e-mail : [guichardbougou@yahoo.fr](mailto:guichardbougou@yahoo.fr) Tél : (+242) 06 972 91 32

**Mots clés** : évaluation, financement, global, aires protégées, république du Congo

**Keywords**: assessment, financing, global, protected areas, Republic of Congo

Submitted 21/05/2024, Published online on 31<sup>st</sup> July 2024 in the [Journal of Animal and Plant Sciences \(J. Anim. Plant Sci.\) ISSN 2071 – 7024](#)

## 1 RESUME :

La République du Congo, pays à vocation forestière, possède un domaine forestier qui s'étend sur 23 millions 517 mille hectares qui représentent 69 % du territoire national et près de 10% des forêts denses du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial d'un seul tenant après l'Amazonie. Le réseau national est constitué de seize Aires Protégées (AP) réparti en trois catégories suivant la classification UICN et représente 11,37 % de superficie par rapport à la superficie du territoire national. Le nombre de ces AP sera revue à la hausse avec la création de deux parcs nationaux supplémentaires et d'une aire marine protégée dénommées : le Parc national de l'Ogooué-Lékéti, le Parc national Messok-Dja et de la réserve communautaire de baie de Loango. On trouve certaines AP gérées avec les partenaires techniques mais aussi celles qui ne bénéficient d'aucun appui. La faune est très variée et riche, constituée des espèces emblématiques comme l'éléphant. Les autres espèces constituées de Gorilles de plaine de l'Ouest et les Chimpanzés sont assujettis à des études spécifiques dans certaines AP ou sites de protection et attirent des visiteurs. L'objectif de cet article est d'estimer le besoin global de financement des AP pour une meilleure prospective de financement afin de donner aux décideurs et aux acteurs clés en charge des aires protégées des outils nécessaires de prise de décision. En outre, le présent article identifie également les coûts et les écarts de divers modèles de financement des aires protégées actuelles et futures au Congo et fournir des indications de performances financières pour une meilleure compréhension sur une vision partagée de la gestion efficace des aires protégées.



Contribution to overall funding in the effective management of protected areas in the Republic of Congo.

## ABSTRACT

The Republic of Congo, a forestry country, has a forest area covering 23 million 517 thousand hectares which represents 69% of the national territory and nearly 10% of the dense forests of the Congo Basin., the world's second ecological lung in one piece after the Amazon. The national network is made up of sixteen protected areas (PAs) divided into three categories according to the IUCN classification and represents 11.37% of the surface area of the national territory. The number of these PAs will be increased with the creation of two additional national parks and a marine protected area called: Ogooué-Lékéti National Park, Messok-Dja National Park and the Bay Community Reserve. from Loango. There are certain PAs managed with technical partners but also those which do not benefit from any support. The fauna is very varied and rich, made up of emblematic species such as the elephant. The other species consisting of Western Lowland Gorillas and Chimpanzees are subject to specific studies in certain PAs or protection sites and attract visitors. The objective of this article is to estimate the overall financing need for PAs for better financing prospects in order to give decision-makers and key players in charge of protected areas the necessary decision-making tools. Furthermore, this article also identifies the costs and gaps of various financing models for current and future protected areas in Congo and provide financial performance indications for a better understanding on a shared vision of effective protected area management.

## 2 INTRODUCTION

Le Congo fait partie de nombreuses initiatives internationales en matière d'environnement (Politique du Congo sur les Changements Climatiques, Stratégie et plan national sur la biodiversité). Au niveau sous-régional, il fait partie de la Commission des Forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) ayant pour mission de coordonner, orienter et harmoniser les politiques forestières et environnementales (Plan de convergence de la COMIFAC, 2015). Le réseau national est constitué de seize AP réparti en trois catégories suivant la classification UICN et représente 11,37 % de superficie par rapport à la superficie du territoire national. Le nombre de ces AP sera revue à la hausse avec la création de deux (2) parcs nationaux notamment, le Parc national de l'Ogooué-Lékéti (décret de création publié) et le Parc

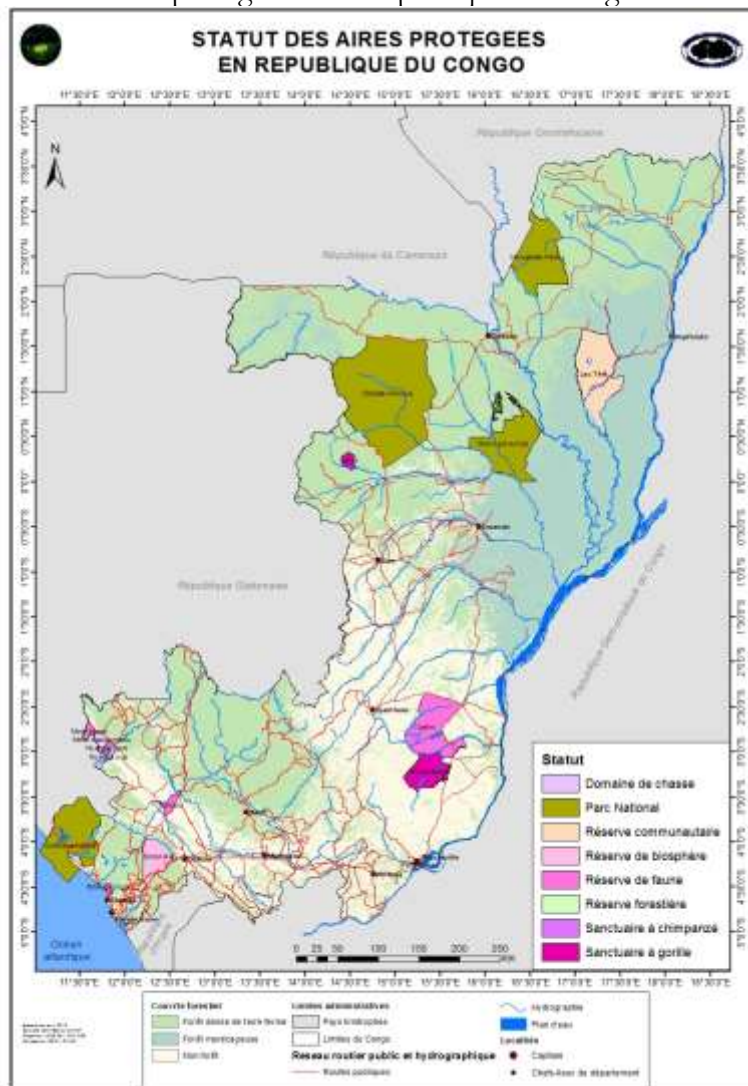
national Messok-Dja (processus en cours). Les aires protégées sont étalées aussi bien en zone forestière qu'en zone de savane. Le parc national de Conkouati-Douli comprend un écosystème représentatif des aires protégées du Pays tout en incluant la partie marine. On trouve certaines AP gérées avec les partenaires techniques mais aussi celles qui ne bénéficient d'aucun appui. La faune est très variée et riche, constituée des espèces emblématiques comme l'éléphant. Les autres espèces constituées de Gorilles de plaine de l'Ouest et les Chimpanzés sont assujettis à des études spécifiques dans certaines AP ou sites de protection et attirent des visiteurs. La typologie des aires protégées de la République du Congo se présente dans le tableau 1 ainsi qu'il suit :

Tableau n°1 : Typologie des Aires Protégées du Congo

Aires protégées	Catégorie UICN	Nombre	Superficie (ha)	% du total des aires protégées (en superficie)
Parcs nationaux	II	4	2 710 620	69,69
Réserves de faune	IV	3	53 300	1,37
Réserve forestière	VI	1	94	0,002
Sanctuaires	IV	3	214 396	5,51
Réserve communautaire	VI	1	438 960	11,28
Réserve de la biosphère	VI	1	136 000	3,49
Domaines de chasse	VI	3	336 000	8,63
<b>TOTAL</b>		<b>16</b>	<b>3 889 370</b>	<b>100%</b>

Source : EDAP, 2017

Carte n° 1 : Le réseau d'aires protégées de la République du Congo



Source : Données du CNIAP, 2019

En République du Congo, des statistiques montrent les tendances globales de la biodiversité dans les aires protégées avec un

accent sur les grands mammifères. Des financements nécessaires doivent être mobilisés au profit des aires protégées pour



davantage booster la préservation et la conservation de la biodiversité des aires protégées. Il s'agit ainsi de mettre en lumière le faible niveau de financement des aires

### 3 METHODOLOGIE

La recherche de l'étude s'est centrée sur les éléments clés portant d'abord, sur la revue de la littérature, sur les entretiens avec les équipes de gestions des aires protégées, sur des personnes ressources, des représentants des gouvernements au niveau central et local, des organisations de conservation à but non lucratif et des bailleurs de fonds. Ensuite, des visites de terrain notamment aux parcs nationaux de Nouabalé-Ndoki, de Conkouati-Douli, d'Odzala-Kokoua, et dans la Réserve Communautaire du Lac Télé. Enfin, les données financières ont été fournies par l'ACFAP et les partenaires techniques et financiers en charge de la gestion des aires protégées tels que : WCS, WWF, TAF. Pour déterminer les coûts globaux des aires protégées, il a été pris en compte les coûts disponibles (des coûts nécessaires à la gestion des AP fourni par les partenaires) et les coûts calculés par les équations ci-dessous, développées par Africa Resources Trust (Wilkie *et al.*, 2001) pour les AP ne disposant pas de partenaires technique et financier. Cela a concerné aussi les aires

protégées qui ne contribue pas à la viabilité à long terme des AP et des écosystèmes associés de la République du Congo.

protégées qui ne bénéficient pas de soutien financier conséquent. Cette formule donne le cout nécessaire pour gérer une AP par unité de surface et se présente comme suit :

$$\text{Formule A: } Cc = \$500[1 + 1/A + 1/\sqrt{A}]$$

$$\text{Formule B : } Cr = \$50[1 + 2/A + 3/\sqrt{A}]$$

Où :

A = est la taille de l'aire protégée en km<sup>2</sup>

Cc = est le coût d'investissement / km<sup>2</sup>

Cr = est le coût récurrent / km<sup>2</sup>

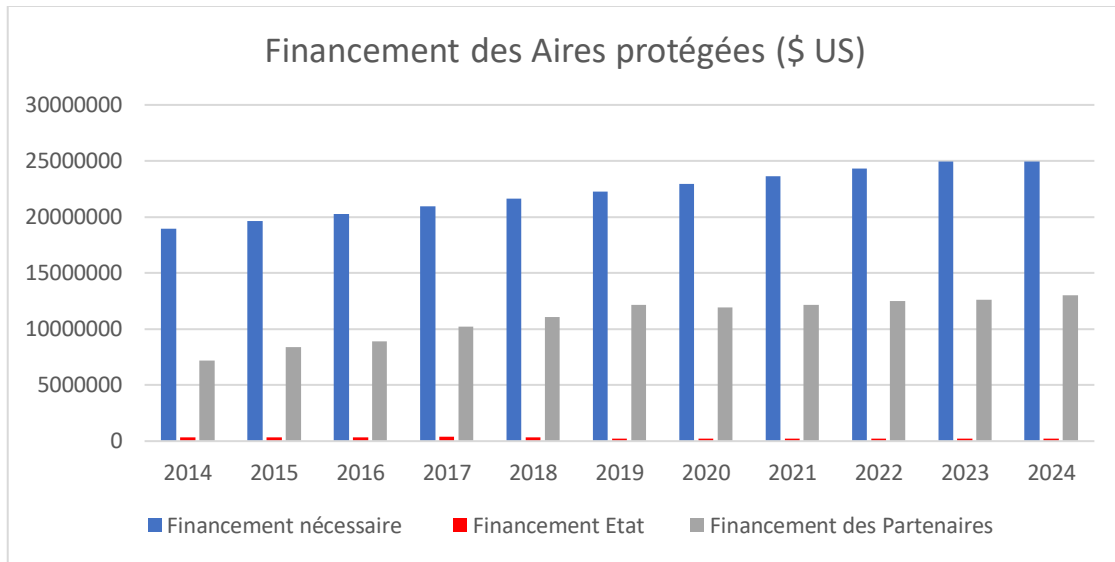
500 et 1 sont des valeurs constantes respectivement le cout de financement d'une aire protégée au Km<sup>2</sup> et le coefficient.

Les écarts de financement ont été calculés en faisant la différence entre les financements des aires protégées (partenaires techniques et financiers et étatiques) et les financements nécessaires requis pour gérer les aires protégées. Pour un soutien financier un viable et pérenne aux aires protégées, une évaluation des besoins en financement du système d'aires protégées est un préalable pour une planification efficace.

### 4 RESULTATS

**4.1 Planification des coûts de financement des aires protégées :** La figure 1 ci-dessous montre le financement nécessaire des aires protégées sur une période de 10 ans, en établissant une nuance entre celui apporté par les partenaires technique et

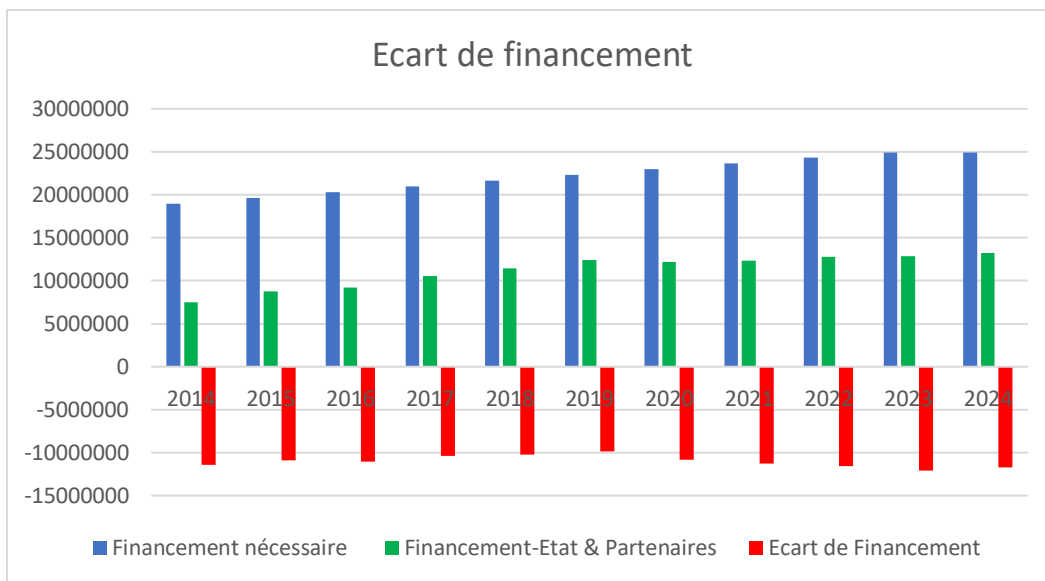
financiers et l'État. Un regard rétrospectif est fait sur les années antérieures à 2019 et évidemment, une projection, après 2019 afin de voir les variations de financement des AP en République du Congo.



**Figure 1 :** Comparaison des Coûts de financement des Aires protégées requis pour la gestion des aires protégées par rapport aux Coûts financés et projetés.

La figure 2 montre un besoin croissant de financement des AP. En 2019, le financement nécessaire des systèmes d'AP du Congo est évalué à \$ US 22.287.457. En 2023 et 2024, il est de \$ US 24.961.952. Les financements des partenaires sont croissants jusqu'en 2019 mais faiblement différents après cette année. En 2019, le financement

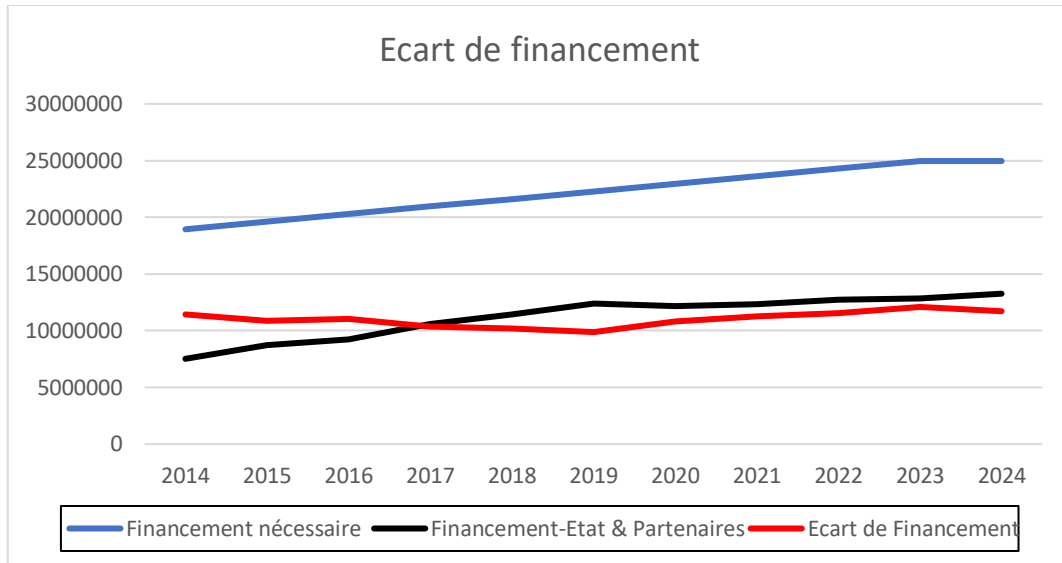
des partenaires est estimé à \$ US 12.172.170 contre \$ US 236.074 de l'État. La figure 3 montre que l'État contribue au financement des aires protégées mais cette contribution demeure insignifiante par rapport au financement nécessaire pour la gestion des aires protégées et à celui apporté par les partenaires techniques et financiers.



**Figure 2 :** Évaluation des Écarts de financement des aires protégées en République du Congo.

En comparant les besoins financiers nécessaires des aires protégées au financement apporté (État et les partenaires techniques et financiers), on s'aperçoit qu'il existe des écarts de financement. Ces écarts

ont été assez important en 2014 (\$ US - 11.419.680) par rapport à 2019 (\$ US - 9.879.213) et seront de plus en plus après 2019 si rien n'est fait (l'écart le plus élevé sera en 2023 soit \$ US-12.097.412).



**Figure 3 :** Évaluation des efforts d'amélioration des Écarts de financement des aires protégées en République du Congo

La courbe de la figure 3 montre que jusqu'en 2017 les financements apportés (partenaires technique et financiers ainsi que l'État) ont contribué à réduire les écarts de financement des aires protégées. Cet effort s'est poursuivi jusqu'en 2019 où la courbe de financement État & des partenaires, s'est démarquée nettement de l'écart. Les projections montrent que la réduction des écarts de financement sera maintenue de façon plus ou

moins constante. Présentement, en tenant compte des évaluations réalisées, il est probable que le financement nécessaire des AP du Congo est de \$ US 22.287.457 (12.258.101.350 CFA). Les financements des partenaires techniques et financiers ainsi que celui apporté par l'État est évalué à \$ US 12.172.170 (6.694.693.500 CFA). L'écart de financement est de \$ US -9879213 (5.433.567.150 CFA).

## 5 CONCLUSION

Afin de fournir un soutien financier aux aires protégées, une évaluation des besoins en financement du système d'aires protégées est un préalable pour une planification efficace. L'étude montre le financement nécessaire des aires protégées sur une période de 10 ans, en établissant une nuance entre celui apporté par les partenaires technique et financiers et l'État congolais. Il en ressort que, le besoin financier des AP est croissant (financement nécessaire) bien qu'en 2023 apparait les couts

récurrents. En 2019, le financement nécessaire des systèmes d'AP du Congo est évalué à \$ US 22.287.457 tandis qu'en 2023, il sera de \$ US 24.961.952. Aussi, les financements des partenaires sont croissants jusqu'en 2019 mais faiblement différents après cette année. En 2019, le financement des partenaires est estimé à \$ US 12.172.170 contre \$ US 236.074 de l'État congolais. L'État contribue au financement des aires protégées mais cette contribution demeure



insignifiante par rapport au financement nécessaire pour la gestion des aires protégées et à celui apporté par les partenaires techniques et financiers. Les projections montrent que la réduction des écarts de financement sera maintenue de façon plus ou moins constante. A date, en tenant compte des évaluations réalisées, il est probable que le financement nécessaire des AP en

République du Congo est de \$ US 22.287.457 (12. 258. 101. 350 CFA). Les financements des partenaires techniques et financiers ainsi que celui apporté par l'État congolais est évalué à \$ US 12.172.170 (6. 694. 693. 500 CFA) d'où l'écart de financement est de \$ US -9879213 (5.433.567.150 CFA).

## 6 BIBLIOGRAPHIE

- CN-REDD/ Congo, 2015. Approche méthodologique établie pour déterminer le Niveau des Émissions de Référence pour les Forêts (NERF) du processus REDD+ ,65 pages
- COMIFAC, 2018. Guide sous régional de bonnes pratiques pour la gestion des aires protégées en mode Partenariat Public-Privé (PPP) en Afrique centrale. Secrétariat exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique centrale, Yaoundé-Cameroun.
- Plan de Convergence, 2015. Instrument de référence pour la gestion durable des écosystèmes forestiers de l'ensemble des pays membres. COMIFAC, 32 pages
- EDAP Congo, 2015. État des Aires Protégées d'Afrique centrale. OFAC-COMIFAC&RAPAC, 106p
- CNIAF, 2019. Rapport des travaux de la carte de suivi du couvert forestier en République du Congo pour la période de 2014-2016
- Wilkie D. S. and Godoy R. A., 2001. Income and price elasticity of bushmeat demand in lowland Amerindian societies. Conservation Biology, 15 : 761-769
- Lien utilisé :  
<https://es.symbolab.com/solver/fractions-calculator/>